



S O M M A I R E

| | |
|---------------------------|----------|
| Introduction | 5 |
|---------------------------|----------|

Première partie Les femmes traditionnelles

| | |
|--|-----------|
| Chapitre 1. Les mères traditionnelles | 19 |
| Chapitre 2. Les épouses traditionnelles | 37 |

Deuxième partie L'émancipation positive

| | |
|--|------------|
| Chapitre 1. L'émancipation des femmes | 69 |
| Chapitre 2. L'éducation et les traditions | 89 |
| I- Procédure et pédagogie | 89 |
| II- L'éducation sexuelle | 92 |
| 1- La notion de tabou..... | 92 |
| 2. Ramatoulaye et l'éducation sexuelle..... | 94 |
| Chapitre 3. L'émancipation des jeunes filles..... | 102 |

Troisième partie L'émancipation négative

| | |
|--|------------|
| Chapitre 1. Aliénation et assimilation | 115 |
| Chapitre 2. Le dynamique de l'émancipation..... | 121 |
| Conclusion..... | 139 |
| Références bibliographiques | 153 |

INTRODUCTION

*« L'homme le plus opprimé peut
opprimer un être qui est sa femme.
Elle est la prolétaire du prolétaire
lui-même»*

FLORAN TRISTAN

Le Tiers-monde est dominé par les différents impérialismes, au coeur même de ces différentes composantes, une partie de la population est largement opprimée : les femmes.

En effet, leur situation est peu enviable; car elles sont opprimées par les servitudes sociales - ou plutôt masculines - à quoi s'ajoute tout le fardeau impérialiste.

La lutte des femmes pour l'obtention de conditions de vie meilleures étant un mouvement universel, dans l'ensemble les femmes africaines l'accueillent avec empressement.

Quant au rôle de la littérature dans cette entreprise, il faut tout d'abord rappeler que la chose est claire depuis longtemps : aucune littérature n'a le pouvoir, et pas plus dans ce cas que dans tous les autres, de résoudre les problèmes politiques, économiques, sociaux etc., aussi urgents qu'ils soient. Cependant, et c'est une certitude non moins forte, la littérature permet de s'en approcher, d'en prendre conscience, et elle s'adresse à tout être individuel concret, alors que tant d'autres investigations du réel adressent leurs discours et leurs conclusions à des instances collectives plus ou moins abstraites, d'autant plus abstraites qu'il s'agit d'institutions.

Dès la naissance de la littérature de l'Afrique subsaharienne, la femme y est apparue. De la poésie au théâtre, en passant par le roman et la nouvelle, les écrivains se sont toujours évertués à présenter la femme sous ses multiples aspects : étant la source de la vie, il est normal qu'elle soit l'occasion d'études minutieuses et détaillées.

« L'Afrique est grande, aussi diverse que grande » nous dit Camara Laye dans *l'Enfant noir*.

Cette diversité atteindra l'élément féminin à travers tous les genres littéraires. C'est la femme dans le personnage de la mère vertueuse, bonne épouse, bonne mère de famille, pétrie de dignité qui nous est peinte par Camara Laye, qui incarne la littérature de témoignage par excellence. Chez Senghor, c'est la muse du poète, symbole de la beauté noire. Et nous ne saurons passer sous silence le personnage de La Grande Royale dans *l'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane qui ressuscite, dans toute sa hauteur et sa noblesse, la femme d'autorité et de tête.

Si le culte du passé commande les nobles créations, d'autres écrivains hélas d'autres femmes : c'est la dure condition des paysannes. La description qui en est faite dans *Le Vieux nègre* et la médaille en est un exemple douloureux :

*« Elle avait porté de lourds paniers ! Paniers à bois à chaque retour des champs,
paniers de sable pour la case, pour la route, paniers de pierres pour la maison du*

prêtre pour avoir accès à la confesse, paniers à provisions pour les voyages. Tous ces paniers avaient creusé sur son dos cet angle aigu qui ressemblait à une entaille de

végétal frappé à mort par un coup de hache. La peau à cet endroit était devenue aussi épaisse que celle d'un éléphant ».¹

Avec l'essentiel des romans de Sembene Ousmane, la remise en cause devient de plus en plus systématique car de nouvelles images de l'Africaine surgiront : c'est Thiumbe qui défie l'autorité paternelle et prône l'union-libre, ou encore Penda la femme libre qui est à la tête de la marche des femmes de Thiès sur Dakar. Un constat : pendant longtemps la littérature a offert au public une image de la femme vue par les hommes. L'absence des femmes s'explique quand même pour de multiples raisons : non seulement les portes de l'école lui furent ouvertes assez tardivement, mais, comme l'a si bien dit Jamila Ortawa :

« Rares sont les femmes ayant reçu une éducation universitaire ou une éducation supérieure en général, parmi lesquelles auraient pu se recruter d'éventuels écrivains ».

Ce silence pourrait s'expliquer par un autre motif : la femme africaine, même intellectuelle n'est pas pour autant privilégiée, elle demeure toujours la femme au foyer qui après le travail, doit s'occuper des tâches domestiques, des enfants, du mari. Les conditions matérielles et morales ne sont pas des plus faciles.

Voilà qu'en 1975, année internationale de la femme, même si l'effervescence ayant secoué les femmes du monde entier était plus théorique que pratique comme le disent certains, cette année fut pour les Africaines, le déclic leur permettant de se raconter. Mais tout d'abord, notons que lorsqu'il est question de caractériser la littérature africaine - comme l'a fait remarquer Florence Stratton dans son introduction à *Contemporary African Literature and Politics of Gender* (1994) - la non-visibilité des écrivains femmes dans les analyses critiques de littérature africaine et ce par refus de considérer la question de sexe comme une catégorie analytique pertinente :

« En caractérisant la littérature africaine, les critiques ont ignoré la notion de sexe (masculin/féminin) comme catégorie sociale et analytique. De telles caractéristiques visent à exclure l'expression littéraire féminine de la littérature africaine. D'où, ce qu'ils définissent, est la tradition littéraire masculine. (...) Les écrivains femmes africaines et leurs oeuvres ont été rendus invisibles dans la critique littéraire ».

Soulignons aussi que le peu d'espace critique accordé au roman féminin est, d'une certaine manière, explicable en ce que, de production encore plus récente qu'une littérature elle-même relativement jeune, il remonte vraiment aux années 80 si l'on considère ces années comme les prémices de sa pleine affirmation, même si son point de départ se situe début des années 70. Par ailleurs, les premières oeuvres renvoient effectivement à la catégorie de la littérature de témoignage, même si le caractère de l'évocation, de la narration, diffère sensiblement en fonction de la différence sexuelle du protagoniste. A ce sujet, Carole Boyce-Davies dans *Private Selves and Public Spaces : Autobiography and the African Woman Writer*, identifie les particularités de l'autobiographie chez les écrivains femmes en regard de leurs confrères, l'une des spécificités tenant au fait même que « she has long been

¹ Oyono Ferdinand, 1956, *Le vieux nègre et la médaille*, Paris, Editions Julliard, p. 78.

constructed as publicly silenced » : sa représentation a longtemps été celle du silence dans le domaine public. Essentiellement il faut distinguer trois aspects caractéristiques de l'autobiographie féminine, soit que le fait même d'écrire devient une action politique, - une émancipation en quelque sorte pour se référer à notre sujet - et que l'histoire de soi entre dans le cadre plus large de l'histoire familiale ou culturelle, qui fait que l'autobiographie peut aboutir à un effacement de l'histoire individuelle. Il est à souligner notamment cet autre paradoxe, à savoir que malgré ce souci d'un contexte plus large, toujours référentiel : alors que l'homme parle en tant que représentant de son pays et articule le soi avec le pays, l'histoire d'une femme n'est jamais synonyme de celle de son pays. De là aussi une conception et réception différentes de l'autobiographie féminine.

A cet effet plusieurs critiques se sont attachées à rajuster les perspectives sur ce mode d'écriture et à combler le silence sur la production féminine. Il faut citer notamment *Voix et Visages de femmes dans les livres écrits par des femmes en Afrique francophone* (1989) de Madeleine Borgomano, *Destroying the Emptiness of Silence* (1994) d'Irène Almédia, sans compter l'anthologie de Sonia Lee, *Les romancières du continent noir* (1994). Borgomano effectue, ainsi que le titre de son travail le suggère, une sorte de classification et de portraits des divers types de personnages féminins tels qu'ils apparaissent dans la littérature d'expression française, sans entrer cependant dans une critique détaillée de l'écriture respective de ces écrivains femmes. Par son travail, elle démontre néanmoins l'existence d'un corpus de textes écrits par les femmes africaines et la montée d'un discours au féminin. Lee, dans son anthologie, définit le contour du monde des femmes montrant ses paradoxes et détaille dans le choix des textes et des extraits d'auteurs aussi bien francophones qu'anglophones les étapes de l'écriture au féminin : des peines du mariage et de la prise de conscience de soi et la « venue à l'écriture » à l'apparition de « nouvelles écritures » qui montrent les « femmes en lutte » face aux dérapages de la société. L'analyse d'Almédia porte plus spécifiquement sur l'évolution des romancières africaines dans leur prise de parole et par suite d'écriture. Elle passe ainsi des romans de témoignage et du dévoilement de soi, à l'évocation de la famille et des problèmes qui affectent les femmes dans leurs sociétés. Ainsi une nouvelle génération d'écrivains femmes a vu le jour. Et en l'espace d'une dizaine d'années, leur voix s'est affermie, montrant un engagement plus franc et une « rébellion » ouverte, dans sa thématique comme dans son expression.

La transcription du monde féminin au quotidien a permis à ces écrivains femmes de mettre le doigt sur les divers mécanismes d'oppression qui régissent le statut des femmes. Ces voix de femmes présentent ceci de commun, à savoir qu'elles confirment non seulement la prise de parole et d'écriture par la femme africaine, mais aussi la visibilité nouvelle du roman africain au féminin dans sa détermination et l'urgence des questions sociales abordées. Par le traitement de ces questions sociales, ces auteurs mettent le doigt par là même sur les nombreux obstacles qui obstruent l'émancipation de la femme.

Et en réponse à la marginalisation des femmes, et de la littérature femme par les critiques masculins, les écrivains femmes ont, dans un premier temps, favorisé à dessein certains types de personnages féminins mis en marge de la société africaine. Par ce biais, elles se sont créées un espace et un regard privilégiés, qui les autorisaient à une plus grande liberté, une marge d'expression et de critique de leur société. Les auteurs dont les oeuvres feront l'objet de notre analyse, s'inscrivent justement dans ce processus.

Serviront essentiellement comme textes de base à notre étude, *Une si longue lettre* (1979) et *Un chant écarlate* (1981) de Mariama Bâ, *Le Revenant* (1976) *La Grève des Battù* (1980), et *L'appel des arènes* (1982) d'Aminata Sow Fall, *Le baobab fou* (1983) de Ken

Bugul, et enfin dans une moindre mesure, *Le collier de cheville* (1983) d'Adja NDèye Bouri NDiaye.

Une sélection qui correspond à un choix représentatif des « stratégies thématiques » retenues pour développer notre sujet principal, l'émancipation féminine chez les romancières du Sénégal, mais aussi pour la vigueur de leur ton. En une dizaine d'années, ces cinq romancières, sont venues, séduisantes et radieuses autant qu'attentives aux maux de la société, imposer victorieusement leurs grâces littéraires aux lecteurs des deux sexes.

La situation lourde de conséquences de la colonisation et de l'acculturation, les problèmes de développement social et d'intégration au progrès, les luttes intérieures, sont autant de facteurs déterminants qui, dans la société sénégalaise où évoluent les protagonistes des textes étudiés mais aussi à des degrés divers dans tous les pays d'Afrique, ont créé des situations communes auxquelles correspondent des thèmes identiques dans la littérature. Parmi les questions fondamentales qui se posent, il en est deux qui prévalent : la quête de l'identité et l'émancipation de la femme, voire sa libération. C'est sur la représentation littéraire dans le roman sénégalais féminin de cette dernière question que portera notre étude. Car elle revêt à nos yeux un caractère doublement important. D'une part, elle illustre l'aspect traditionnel de dépendance vis-à-vis de l'homme. D'autre part, elle se place dans la quête de l'intégrité de la personne, quête dont les ramifications se prolongent sur le plan de la culture, de la langue et de l'édification nationale. Un point doit être éclairci au départ : dans la littérature occidentale, la femme s'assume, prend la parole dans un monde créé par l'homme et dans lequel elle refuse de jouer le rôle de « potiche » ou de « boniche », entre dans la compétition capitaliste, à égalité non pas avec mais contre les hommes pour leur arracher une partie du pouvoir qu'ils ont l'illusion de détenir, et les forcer à partager un gâteau qui n'existe pas. L'étude qui suit nous montrera que l'on est loin de ce problème dans la littérature africaine. Néanmoins, à l'occasion nous citerons certaines tentatives.

Une si longue lettre est, par son titre-même, un hommage rendu à l'écriture féminine. Il n'est donc pas étonnant si le roman soulève plus particulièrement des problèmes de la femme en tant que mère et en tant que fille. La narratrice fait du temps du veuvage de la femme une période de bilan et de lucidité cruelle sur l'homme et la société. Le temps devient un temps de la maturité des consciences et non plus un temps astral, historique et rigide qui conduit les hommes sur la ligne droite de leur destin subi.

Aussi, le personnage de Ramatoulaye de Mariama Bâ est l'exemple même de l'Africaine que l'on pourrait dire moyenne (de là son exemplarité), mise en situation d'être victime (ainsi que sa plus proche amie) et réussissant à modifier sensiblement la situation, sinon à la renverser complètement, à force d'effort, de réflexion, de courage et de pragmatisme; car c'est dans le rapport pratique, concret au monde environnant, que les Africains trouvent le moyen d'affirmer leur existence individuelle et solidaire. La perspective ici est féministe au sens où elle crée un fort courant de sympathie à l'égard des femmes, à l'égard de cette femme particulière en tout cas, mais suffisamment bien choisie pour ne pas avoir l'air exceptionnelle.

La critique sociale est à la fois profonde et orientée non plus vers l'information d'un public européen mais en miroir à une société qui l'a inspirée. Mariama Bâ, avec art et rigueur, tient un discours féministe sans excès.

Si *La Grève des Battù*, second roman d'Aminita Sow Fall, se rapproche par son thème socio-politique de l'oeuvre de Sembène Ousmane, *Le Revenant*, en revanche, ne doit rien à personne. C'est une critique cinglante des moeurs de la société sénégalaise quotidienne. Il est important de souligner la froide lucidité de l'auteur, qui n'a aucune pitié pour les femmes «

trop nombreuses dans cette société urbaine », fait d'elle l'une des seules auteurs femmes à peindre des portraits de femmes si négatifs. Cette attitude et cet acharnement du narrateur contre son personnage féminin ont quelque chose d'étrange. De fait, Fall a souvent rejeté l'étiquette de féministe, affirmant qu'elle écrivait d'abord en tant que citoyenne du Sénégal, et, qu'à ce titre, elle se devait d'aborder les problèmes qui le touchent. Par se faire, son attitude rend plus singulier l'approche de sa conception de l'émancipation que nous tâcherons de dégager à travers l'analyse de ces textes.

Quant à Ken Bugul, rappelons d'abord que c'est un nom d'emprunt pour son auteur Mariétou M'Baye, les éditeurs ayant fait pression sur elle, à l'époque, face au caractère osé, pour ne pas dire tabou, de ses révélations en tant que femme noire musulmane. Or, l'expression « ken bugul » a une signification en wolof, celle de « personne ne veut », la référence comme nom donné à un nouveau-né pour le protéger des mauvais esprits, d'ailleurs nous pouvons placer le récit sous l'expérience de l'orpheline, celle qui, abandonnée par sa mère, sa famille, part en quête de soi...en Europe...

En ce sens, le choix de ce pseudonyme en particulier pourrait bien être le symbole de son refus d'être maintenue au silence. Par un tel choix, l'auteur peut jouer sur l'ambiguïté même du terme en wolof qui fait que n'ayant pas d'objet, on peut compléter, à son gré, et dire : « personne ne me veut » ou « personne ne veut cela », « cela » désignant le livre, et là encore par le choix d'une dénomination généralement attribuée aux nouveaux-nés en signe de protection, l'auteur cherche, à son tour, à protéger son oeuvre et lui permettre de vivre.

D'entrée, la première partie du texte « Préhistoire de Ken » place le récit sous le signe du questionnement profond, de la réflexion sur la vie. Au père, venu du Nord qui médite sur le sens de la vie, la voix de la narratrice ajoute sa part de questions à l'adresse des lecteurs.

Enfin, dans *Le collier de cheville*, Adja NDèye Bouiri Ndiaye, a le même souci de faire revivre son enfance dakaroise que Naffissatou Diallo dans son premier roman *De Tilène au Plateau*, roman autobiographique qui montre que la grisaille du quotidien peut être moirée de sourires et de bonheurs courageux malgré l'inclémence du destin.

La nécessité vitale de prendre la parole, a incité ces auteurs à privilégier la forme à caractère autobiographique. Un tel choix ne signifiait pas un manque de maîtrise de leur part de l'écriture. Les oeuvres s'imposent par le ton de la sincérité qui caractérise le témoignage, l'absence de prétention littéraire produit une nette poésie de la simplicité.

L'objet de notre étude, portant sur l'émancipation féminine chez ces romancières, sera exposé en trois parties :

Une première partie la présentation des **femmes traditionnelles**, dans laquelle nous distinguons :

Les mères traditionnelles (les dominantes).

Les épouses traditionnelles

Une deuxième partie qui relate **l'émancipation positive**, incarnée par

Les femmes

Les jeunes filles (les indépendantes).

Parmi les vecteurs d'analyse dans cette partie nous aurons des notions telles que l'éducation, la sexualité.

Et une troisième partie, intitulée **l'émancipation négative**, par opposition à la partie précédente, où nous relèverons des exemples de femmes aliénées, faute d'avoir confondu émancipation et occidentalisation.



Laboratoire : LERIA

Série : Colloques (n° 17)

GDR : CRMC et GEPI

Afrique et Puissances

Collectif en hommage au Professeur Abdelmajid EL COHEN

Sous la direction de

Yahia ABOU EL FARAH

Mhammed ECHKOUNDI

Mustapha MACHRAFI

Khadija BOUTKHILI

Abderrazzak ZAYANI

Publications de l'Institut des Etudes Africaines
2013

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Introduction générale | 11 |
| L'Afrique et l'étreinte Américaine | 23 |
| Abdelmajid El Cohen | |
| La nouvelle stratégie chinoise en Afrique : | |
| Hégémonie ou partenariat ? | 59 |
| Adil Moussaoui | |
| Le contrat minier sino-congolais : une lecture critique | |
| par l'analyse économique | 79 |
| Jacques Kiambu | |
| Les rivalités entre la France, les Etats-Unis d'Amérique | |
| et la Chine dans le Golfe de Guinée | 105 |
| Célestin Christian Tsala Tsala | |
| L'uranium et l'instabilité politique au Niger | |
| La concurrence des firmes multinationales comme facteur aggravant | 127 |
| Souleymane Abbagana | |
| Puissances passées et contemporaines de l'Afrique : De la division | |
| internationale du travail à la division internationale des connaissances | 151 |
| Morad Diani | |
| Protection juridique des investissements des puissants pays investisseurs | |
| dans les pays Africains | 173 |
| Mohamed Oudebji | |
| L'intervention des ONG européennes en Afrique : La présentation de | |
| l'expérience d'introduction de la démarche européenne de développement | |
| Rural L.E.A.D.E.R En Algérie par l'ONG Espagnole CERAI | 185 |
| D. Denabou, A. Bendiabdellah, M. B. Benarba, H. Tabeti | |
| De l'« Afrique imaginaire » à l'« Afrique réelle » : l'héritage colonial | |
| du discours sur l'Afrique l'empêche-t-elle d'avoir une image d'elle ? | 215 |
| Franck O. Igué | |
| Crise économique internationale : quels impacts sur | |
| le développement en Afrique ? | 219 |
| Fatima Arib | |

| | |
|---|------------|
| <i>L'intégration intra-africaine : une stratégie de développement et une mesure de puissance</i> | 239 |
| Saadou Adel | |
| <i>Aide au développement, comportement des agents économiques résidents et éviction de l'épargne</i> | 265 |
| Kibanza Mwanja | |
| <i>La Bonne gouvernance est-elle une bonne stratégie de développement pour l'Afrique</i> | 299 |
| Echkoundi Mhammed, Boutkhili Khadija | |
| <i>« Quelle intégration économique de l'Afrique A l'heure de la mondialisation ? »</i> | 329 |
| Chaib Baghdad | |

INTRODUCTION GENERALE

Les transformations rapides de la géopolitique mondiale redéfinissent la place de l'Afrique dans le monde. Force est de constater que tout semble indiquer que la mondialisation et son corollaire l'intégration dans le commerce mondial², au lieu de profiter à l'Afrique l'ont davantage fragilisée en maintenant sa dépendance via une division internationale du travail héritée de la période coloniale. Cette interconnexion en défaveur de l'Afrique est largement perceptible dans l'impact de la crise financière mondiale, ayant commencée en 2008, sur les économies africaines. Ce qui est de nature à mettre en péril les acquis démocratiques et économiques de l'Afrique. Et, ce n'est pas par hasard que nombre d'analystes plaident pour la mise en place *d'une nouvelle gouvernance africaine*. A cet égard, l'Afrique, dont la part dans le commerce mondial ne cesse de décliner (3%), continue à attirer non pas grâce à ses performances économiques et l'amélioration du climat des affaires, mais de par les ressources qu'elle contient, qui restent à l'état latent en raison de l'absence d'un régime d'accumulation interne, ainsi que grâce au potentiel de consommation qu'elle représente. La latence des ressources fait des pays du continent un objet de convoitise entre puissances économiques. Paradoxalement, le continent qui regorge de ressources naturelles et minières, dont la quantité va diminuant au fil des ans, à cause d'une exploitation inconsidérée, est perçu comme faisant partie des régions les plus pauvres au monde en matière de développement humain (PNUD, 2012).

Par ailleurs, avec le déplacement du centre de gravité de la croissance mondiale en faveur des pays émergents³, l'Afrique redevient un enjeu stratégique aussi bien pour les nouvelles (Chine, Inde, Brésil, Corée du Sud, Russie, Turquie, Singapour, Qatar...etc.) que pour les anciennes puissances (qui s'intéressent du nouveau au continent après avoir commencé à s'en détourner). La part croissante des pays émergents dans la croissance

² En effet, en dépit des accords d'insertion des pays africains dans le commerce mondial par le biais de l'Organisation Mondiale du Commerce, l'Afrique n'a tiré que de maigres bénéfices de cette intégration. Ceci est largement expliqué par les nouvelles théories du commerce mondial mettant l'accent sur l'importance des échanges commerciaux entre pays partageant une proximité géographique et une base industrielle. Pis encore, le commerce mondial semble profiter davantage aux pays développés qui échangent entre eux des produits similaires sur la base d'un commerce intra-branche mené par les multinationales qui accaparent à elles seules plus de 60% du commerce mondial. Du coup, contrairement aux enseignements de la théorie traditionnelle du commerce mondial qui veut que deux pays ont intérêt à échanger entre eux pour tirer profit de la diversification de leurs produits, les nouvelles théories du commerce mondial expliquent le développement du commerce sur la base des considérations relatives à l'économie d'échelle et les capacités technologiques

³ En effet, la part des pays émergents dans la richesse mondiale est en constante augmentation. Elle s'établirait en 2030 à 57% du PIB mondial. Ce qui en dit long sur les contours de la nouvelle gouvernance mondiale en gestation

mondiale plaide pour la mise en place d'une nouvelle gouvernance mondiale à même de refléter les nouveaux rapports de force sur la scène internationale. Ceci est d'autant plus vrai que la montée en puissance des pays émergents pousse vers un réexamen de la question de gouvernance mondiale. En effet, les pays émergents plaident pour une meilleure représentation de l'Afrique dans les instances de gestion du monde. A cet égard, « l'apparition de nouveaux groupements politiques tels que BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine) ou BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) autour d'objectifs spécifiques comme le changement climatique et le commerce international pourrait également aider à accélérer une refonte des modes solidement établis de gouvernance mondiale » (Africa progress panel 2010, p. 20).

Du coup, l'architecture institutionnelle internationale, héritée de la période postcoloniale et, précisément, de l'immédiat après guerre, est loin de traduire les enjeux actuels de la mondialisation marqués par la succession des crises protéiformes et l'émergence de nouvelles puissances issues des pays en développement. En effet, la part de nouvelles puissances émergentes dans le PIB mondial et le mouvement des Investissements Directes Etrangers (IDE) n'a cessé d'augmenter pendant la dernière décennie (ALIANA S et ECHKOUNDI M, 2012). De plus, si en 1990, 91,4% des firmes multinationales étaient issues des pays développés, au début des années 2000, ce ne sont plus que 70,7% d'entre elles qui sont dans ce cas. Ainsi, le fait majeur de cette décennie est l'essor des firmes multinationales issues des pays du Sud. Force est de constater que le nombre de FMN issues des pays du Sud est passé de 2800 à presque 18000 entreprises. Un chiffre largement porté par les multinationales asiatiques qui sont passées de 5,8% à 21,2%. Dans ce mouvement, les firmes chinoises et indiennes voient leur nombre augmenter progressivement. De plus, En matière des industries infrastructurelles, bien que les Sociétés Transnationales (STN) des pays développés continuent à dominer en Afrique, le renforcement de la présence des STN des pays en développement devient de plus en plus net. Dans certaines branches comme les télécommunications, elles sont devenues des acteurs de première importance. Dans d'autres secteurs comme le transport, par exemple, elles sont devenues des leaders mondiaux. Sur les 100 STN spécialisées dans les infrastructures en tête du classement de 2006, 14 étaient américaines, 10 espagnoles, 8 françaises et 8 britanniques et 22 entreprises qui avaient leur siège dans un pays en développement et en transition (Chine, Malaisie, Singapour). (CNUCED, 2006).

Force est de constater que nous remarquons une montée en puissance de l'investissement Sud-Sud dans la production agricole. En effet, les investisseurs des pays en développement sont devenus des sources importantes d'acquisitions internationales en 2008. Ces investissements dans le domaine agricole se matérialisent par la signature des contrats agricoles portant sur des produits de base tels que le maïs, le sucre et le caoutchouc (le cas de la Chine, ente autres). Outre les investissements commerciaux dans l'agriculture, la sécurité alimentaire est devenue l'une des principales motivations des nouveaux investisseurs d'entreprises et de fonds (détenus par l'Etat), surtout de la République de

Corée et des pays membres du conseil de coopération de Golf. L'investissement dans les pays d'accueil ciblés permet aux pays investisseurs de contrôler la production à l'exportation de produits à destination de leur pays. Ce qui est considéré comme le moyen le plus efficace en vue de garantir à leur pays la sécurité alimentaire. Pour un grand nombre de ces pays, les IDE dans l'agriculture sont motivés par la disponibilité des terres et surtout de ressources en eau pour irriguer ces dernières.

Comme le rapporte significativement JAFFRELOT (2008, p.13), le point commun des nouvelles puissances c'est « d'être vastes, peuplées, et de compter chaque jour davantage au plan économique, commercial, diplomatique et militaire. ». De même, Avec l'émergence sur la scène mondiale de puissantes entreprises issues des pays en développement, l'Afrique se tourne de plus en plus vers des sources non traditionnelles pour trouver des capitaux. Ainsi, des pays comme la Chine, l'Inde, la Malaisie et Singapour sont aujourd'hui parmi les 20 premiers investisseurs en Afrique. C'est dire que l'Afrique n'est pas en reste de ce basculement du monde. Effectivement, nous observons ces dernières années la présence en Afrique d'une panoplie d'acteurs issus des pays émergents⁴ (Chine, Inde, Brésil, Singapour, Hong Kong, etc.). D'où le regain d'intérêt que suscitent ces nouvelles puissances pour le continent. Toutefois, aussi bien pour les anciennes que pour les nouvelles puissances, l'intérêt pour ce continent est motivé principalement par des considérations énergétiques et minières⁵. On peut, tout de même, souligner l'importance de cette nouvelle situation pour l'Afrique en ce sens que l'irruption de nouvelles puissances sur le continent est synonyme à la fois d'une diversification des partenaires et de sources de financement. Ce qui laisse entendre la multiplicité des stratégies, des modes de pénétration et d'intégration dans les économies locales africaines⁶. Cela est d'autant plus intéressant que les relations commerciales et financières entre l'Afrique et les nouvelles puissances ne sont assorties d'aucune conditionnalité politique ou économique. Ce qui signifie, une nouvelle marge de manœuvre pour les États africains dans l'élaboration des politiques économiques de développement⁷. En d'autres termes, la diversification des partenaires en Afrique traduit la concomitance de deux modes de gouvernance : la « bonne gouvernance » imposée par les

⁴ Les pays émergents se définissent d'abord par leur décollage économique comme en atteste leur contribution au PIB mondial. Ce sont d'anciens pays en développement. Ils se définissent aussi par une relative stabilité institutionnelle. Ils ont su construire des États qui ont rendu durable la croissance.

⁵ A cet égard, il convient de souligner que l'Afrique possède 10% des réserves mondiales de pétrole, 80% des réserves mondiales en platine, chrome et coltan, 60% des réserves mondiales en manganèse, 30% des réserves mondiales en or, cobalt, uranium et beauxite, 25% des réserves mondiales en titane, des ressources importantes en eau, des réserves importantes en terres arables, un potentiel de consommation important avec une urbanisation galopante et une classe moyenne en émergence.

⁶ Voir, Politiques africaines, n°113, Mars 2009, Afrique : la globalisation par les Suds (PERROT S et MALAQUAIS D, sous la dir. de)

⁷ C'est aussi un risque dans la mesure où le fait de faire abstraction de la « bonne gouvernance » dans les relations entre pays émergents et pays africains pourrait se traduire par une régression démocratique

anciennes puissances à l'Afrique et la « gouvernance neutre »⁸ émanant de nouvelles puissances. En dernière instance, l'Afrique se trouve devant une nouvelle opportunité de développement, marquée par l'essoufflement du modèle de développement occidental, qui a inspiré les dirigeants africains jusque là, et l'émergence d'un nouveau modèle asiatique reposant sur « l'État stratège ». Les États africains sauront-ils faire la synthèse des deux modèles et par conséquent, élaborer de nouvelles stratégies de développement basées sur la diversification de la structure productive et le développement humain ?

Dès lors, la question d'un ordre mondial plus juste pour l'Afrique est plus que jamais d'actualité. De ce point de vue, les sommets Afrique-Asie, Amérique du Sud- Afrique (ASA) ainsi que le passage de G8 au G20 par l'intégration des pays émergents (Chine, Brésil, Afrique du Sud...etc.) témoignent du besoin de refonder de nouvelles formes de gouvernance mondiale à laquelle l'Afrique cessera de jouer le rôle d'acteur passif pour celui d'un acteur plus actif et entendu sur la scène internationale. En d'autres termes, si les anciennes et nouvelles puissances ont des stratégies pour l'Afrique cette dernière a-t-elle une stratégie pour bien tirer profit de cette diversification des partenaires sur son territoire ?

Par ailleurs, les multinationales en tant qu'acteurs de la mondialisation ne cessent de lorgner l'Afrique en raison de son potentiel de ressources. Ainsi, l'approvisionnement en ressources aigüise la concurrence que se livrent les puissances économiques via leurs multinationales. Dans ces conditions, la diversité des concurrents et dans sa suite, diversité des gouvernances diplomatiques, nous mettent au centre de nouveaux enjeux où des substituts en matière des politiques économiques à suivre peuvent exister. Ce constat trouve sa pleine illustration dans le contraste entre les politiques étrangères des puissances en Afrique.

D'un côté, certaines puissances acquises au libéralisme fondent leur présence en Afrique sur le critère de la « bonne gouvernance » et la promotion de l'économie du marché. D'un autre côté, d'autres adoptent une position où la conditionnalité de leurs rapports avec les États africains est reléguée au second plan. Certaines contributions regroupées dans le cadre de cet ouvrage qualifient les relations entre pays africains et puissances émergentes de « gouvernance neutre » en ce qu'elles ne sont assorties d'aucune conditionnalité.

Par ailleurs, le monde tripolaire, autour de l'Amérique du Nord, de l'Asie du Sud et de l'Europe de l'Ouest est entrain de devenir quadripolaire avec l'entrée en scène de la Chine. Dans ce mouvement, marqué par le brouillage des frontières au niveau de la géopolitique mondiale, l'Afrique est en voie de marginalisation. En effet, la mondialisation et son corollaire l'intégration dans le commerce mondial, au lieu de profiter à l'Afrique la rendent très fragile en accélérant sa dépendance et en la cantonnant dans une division internationale du travail héritée de la période coloniale. Cette interconnexion est largement

⁸ La « gouvernance neutre » signifie que les relations économiques et financières entre l'Afrique et les nouvelles puissances ne sont assorties d'aucune conditionnalité politico-économique.

perceptible dans l'impact de la crise financière mondiale sur les économies africaines. En effet, au moment où les économies occidentales entament une sortie de crise, les économies africaines s'enlisent. Ce qui est de nature à faire voler en éclat les acquis démocratiques et économiques de l'Afrique. Et, ce n'est pas par hasard que nombre d'analystes plaident pour la mise en place *d'une nouvelle gouvernance africaine*. Force est de constater que l'Afrique, dont la part dans le commerce mondial ne cesse de décliner, continue à attirer non pas grâce à ses performances économiques et l'amélioration du climat des affaires, mais de par les ressources qu'elle contient, qui restent à l'état latent en raison de l'absence d'un régime d'accumulation interne. Cette latence des ressources fait de l'Afrique un objet de convoitise entre puissances économiques. Paradoxalement, le continent regorge de ressources naturelles et minières, dont la quantité va diminuant au fil des ans, à cause d'une exploitation sauvage. Du coup, la pression sur les ressources africaines va crescendo. Dit autrement, les pays africains ne sont plus un enjeu stratégique entre blocs antagonistes. L'Afrique continue d'appeler de tous ses vœux un nouvel ordre mondial plus juste et plus équitable. De ce point de vue, le dernier sommet Amérique du Sud- Afrique (ASA) ainsi que le passage de G8 au G20 par l'intégration des pays émergents (Chine, Brésil, Afrique du Sud...etc.) fait ressusciter l'espoir de l'émergence d'une nouvelle gouvernance mondiale où l'Afrique aurait une voix au chapitre.

Par ailleurs, Les multinationales en tant qu'acteurs stratégiques de la mondialisation ne cessent de lorgner l'Afrique en raison de son potentiel de ressources. Ainsi, l'exploitation de celles-ci reste le seul objectif derrière la lutte acharnée que se livrent les puissances économiques via leurs multinationales. Dans ces conditions, la diversité des concurrents et son corollaire, diversité des gouvernances diplomatiques, nous mettent au centre de nouveaux enjeux où des substituts en matière des politiques économiques à suivre peuvent exister. Ce constat trouve sa pleine illustration dans le contraste entre les politiques françaises, chinoises et américaines en Afrique. Les Etats Unis, d'Amérique acquis au libéralisme reposent leur intervention en Afrique sur le critère de la bonne gouvernance et la promotion de l'économie du marché. Ils ne cessent de montrer ces derniers temps un intérêt croissant pour ce continent qui est resté, pendant longtemps le pré-carré des Européens et de la France en particulier. De plus, l'élection de Barak OBAMA à la tête de la puissance américaine a largement contribué à améliorer l'image des Etats-Unis d'Amérique en Afrique. Qu'en sera-t-il de la politique américaine en Afrique? En outre, les chinois mettent en avant une nouvelle politique où les Etats africains sont souverains et indépendants. Du coup l'impératif de la bonne gouvernance est mis à mal par la diplomatie chinoise. Force est de reconnaître que la présence chinoise en Afrique se traduit par la mise en place des projets structurants d'infrastructures en contrepartie de l'exploitation des ressources. La France qui tient à sa chasse gardée se trouve entre deux logiques. Une logique de réalisme politique où l'objectif est de maintenir les intérêts français en Afrique au détriment de la démocratie. La deuxième logique est celle de la bonne gouvernance. En définitive, la gouvernance diplomatique de la France est ambiguë. La condamnation ferme de la France aux tueries ayant eu lieu en Guinée Conakry est symbolique de ce changement

d'ère de la France-Afrique sous la pression internationale. Le Brésil appelle à la mise en place d'une Banque du Sud en vue de financer les projets de développement en Afrique et par ricochet réduire la dépendance du continent aux institutions financières internationales et donner l'exemple en matière de coopération Sud-Sud.

De même, les échecs répétés de nombreuses expériences de développement dans les pays « pauvres » ont incité les institutions officielles (nationales et internationales) du paradigme du développement à porter un grand intérêt à la gouvernance. En d'autres termes, le mal développement résulterait d'une mal gouvernance. Cependant, en gardant les mêmes règles de fonctionnement, le recours au concept de gouvernance par ces mêmes institutions pour traiter des anomalies constatées court le risque de reproduire les mêmes erreurs. En effet, le processus de la mondialisation reste marqué profondément par la domination des pays du Sud par ceux du Nord. On est tenté de dire que le non développement du Sud résulterait d'une mal gouvernance mondiale. Cet état des faits est partagé par Le P.N.U.D qui souligne dans son rapport de 1995, que les pays en voie de développement souffrent de l'inadéquation de la gouvernance mondiale. Certaines de ses insuffisances résultent des restrictions dans l'accès aux marchés des pays développés pour les exportations et la technologie.

Au niveau global, bien que les acquis de la mondialisation semblent indéniables, la manière dont elle est gérée ne cesse d'alimenter le débat. Ceci explique l'importance d'une « bonne gouvernance mondiale » afin de réorienter la mondialisation, pour qu'elle soit plus à même de tenir ses promesses. La gouvernance mondiale ne devrait pas se focaliser uniquement sur l'aspect économique. Loin de là, la mondialisation politique devrait être prioritaire

Force est de constater que la mondialisation qui a nourri beaucoup d'espoir par le passé est aujourd'hui remise en cause aussi bien dans le monde développé que dans le monde en développement. Les pays développés voient planer la menace de l'externalisation et de la délocalisation ; les pays en voie de développement se voient désavantager dans le système économique mondial. L'irruption de nouvelles puissances en Afrique et l'espoir de refonte de la gouvernance mondiale que ces puissances suscitent, permettent d'envisager ce moment historique comme une opportunité pour le développement de l'Afrique compte tenu de la place marginale de cette dernière dans les échanges internationaux et de son rôle insignifiant dans les décisions concernant la gouvernance des affaires du monde

En somme, cet ouvrage vise à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Les enjeux des puissances classiques et nouvelles en Afrique
- ✓ Les enjeux de la politique des puissances en Afrique
- ✓ L'aide au développement (coopération Nord-Sud)
- ✓ La coopération Sud-Sud (l'exemple de l'ASA)
- ✓ Afrique et colonialisme

- ✓ L'intégration africaine comme préalable à l'émergence de l'Afrique comme puissance mondiale

Cet ouvrage ambitionne d'apporter un éclairage sur la nouvelle réalité africaine marquée par l'arrivée de nouvelles puissances et le redéploiement des anciennes sur le continent. Cette internationalisation de la concurrence en Afrique (DKHISSI S, 2012), suscite un regain d'intérêt pour un continent qui continue à être considéré comme un simple réservoir de ressources énergétiques, minières et naturelles. En quoi cette nouvelle réalité offre de nouvelles opportunités de développement pour les pays africains ? Et quelle est la nature de la concurrence livrée par anciennes et nouvelles puissances sur les territoires africains.

Regards Marocains sur l'Afrique
Littéraire



Université Mohammed V – Souissi
Institut des Etudes Africaines
Rabat

Série : Littérature et Philosophie (n° 4)

REGARDS MAROCAINS
SUR L'AFRIQUE LITTÉRAIRE

COLLECTIF
Sous la coordination de
Samira DOUIDER

Publications de l'Institut des Etudes Africaines
2013

SOMMAIRE

| | |
|---|------------|
| « La Carte d'identité » de Jean-Marie Adé Adiaffi : | |
| carte d'un continent et identité d'une littérature | 59 |
| Issam MOATAZ | |
| La femme dans la poésie, le conte et l'épopée africains | 95 |
| Rachid BENLABBAH | |
| L'Afrique revisitée par les siens et la nécessité de la peindre | |
| de près et de loin | 107 |
| Abdellah HAMMOUTI | |
| Amadou Hampâté Bâ : de la tradition orale à la littérature ou | |
| la métamorphose de la parole | 127 |
| Mohamed Reda HAIAT | |
| Ahmadou Kourouma : créateur d'un nouveau roman subsaharien ? | 153 |
| Samira DOUIDER | |
| Liste des contributeurs | 165 |

PRESENTATION

Depuis quelques années, le partenariat entre l'Institut des Etudes Africaines (IEA) de Rabat, la *Coordination des Chercheurs sur les Littératures Maghrébines et Comparées* (CCLMC), association interuniversitaire qui réunit des chercheurs d'origines diverses et la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'sik Casablanca, au travers de son Master « Littératures et Cultures Francophones et Comparées » et désormais de sa formation doctorale « Civilisations Francophones et Comparées », a permis la réalisation de nombreuses rencontres autour des littératures africaines. Après le colloque international *Littératures et Cultures en Afrique : spécificités et partages*, organisé en février 2009 par les trois partenaires et publié en 2010 par l'IEA, l'espoir d'autres échanges entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne avait fait l'objet des recommandations de cette rencontre internationale. Dans cet esprit les trois partenaires organisèrent une journée d'étude le mardi 8 juin 2010 à l'IEA, Rabat.

Intitulée « *Regards sur l'Afrique littéraire* », cette journée avait pour objectif majeur de permettre aux universitaires marocains (chercheurs et étudiants) de s'ouvrir sur le monde littéraire subsaharien. Elle a constitué ainsi un nouveau pas dans l'échange entre les aires maghrébines et subsahariennes littéraires et culturelles afin de mieux se connaître. Elle a permis également de faire se rencontrer de jeunes chercheurs de ce domaine d'étude qui ont pu donner leur regard sur cette littérature très riche. Cette journée a été un véritable moment exceptionnel car elle a été honorée par la présence de l'écrivain congolais, Henri Lopes, qui a participé aux travaux.

Elle a conduit au rassemblement d'articles qui sont présentés sous la forme d'un collectif en hommage à Henri Lopes. La variété des sujets présentés permet finalement de tracer un panorama des littératures subsahariennes. En effet, les articles proposés touchent à la fois à des auteurs classiques comme Amadou Hampaté Ba, Ahmadou Kourouma, Henri Lopes, Jean-Marie Adé Adiaffi ou Armah Ayi Kwe et des auteurs plus récemment connus comme Y.V. Mudimbe, Théo Ananissoh, Abdourahaman A. Waberi, Alain Mabanckou. Le regard des chercheurs marocains d'ici et d'ailleurs sur le monde littéraire subsaharien, développé au travers de cette publication est riche. Il est également prometteur par l'origine variée de ces intervenants parmi lesquels nous retrouvons des chercheurs confirmés et reconnus tels que les

professeurs Abdellah Hammouti, Mohamed Hirchi, Rachid Benlabbah, Samira Douider ou de jeunes chercheurs qui ont soutenu récemment leur thèse de Doctorat ou qui sont en cours de préparation de leur thèse, tel que Hanane Essaydi, Issam Moataz et Mohamed Reda Haiat. La nouvelle génération est prometteuse et donne beaucoup d'espoir à la recherche autour des littératures subsahariennes au Maroc.

L'introduction de cet ouvrage revient au Professeur Emérite, Arlette hemain, de l'Université de Nice - Sophia Antipolis, pionnière dans le domaine des recherches en littératures francophones, qui retrace le parcours littéraire du grand écrivain et diplomate africain Henri Lopès, par une lecture détaillée de son oeuvre.

Qu'elle soit ici remerciée de l'amitié qu'elle nous témoigne.

Cette publication est également une invitation aux collègues d'Afrique subsaharienne de proposer à leur tour un « regard subsaharien sur les littératures maghrébines ». Nous parviendrions ainsi à un regard croisé Maghreb/Afrique subsaharienne qui ne peut être qu'un enrichissement pour les uns et les autres et un autre moyen de rapprochement de nos littératures. L'organisation de la journée d'étude et la publication de ses travaux est une belle initiative qui revient au Professeur Yahia Abou El Farah, Directeur de l'Institut des Etudes Africaines, qui encourage ainsi la recherche dans le domaine littéraire au sein de l'Institut.

L'ensemble des chercheurs qui ont contribué à la journée d'études de juin 2010 et à la publication de ses travaux le remercie de leur offrir un cadre dans lequel ils peuvent développer leurs recherches qui restent, malgré tout, encore à leurs prémices au Maroc aujourd'hui. L'Institut des Etudes Africaines joue ainsi pleinement son rôle de trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. L'ensemble de son personnel est ici remercié pour le soutien qu'il apporte aux travaux des chercheurs. Des remerciements particuliers sont adressés à Mme Souad Anegay pour le soin qu'elle apporte à la réalisation des publications qui lui sont confiées.

Que chaque personne qui a contribué à la réalisation de la journée d'étude et à la publication des travaux des chercheurs trouve ici de sincères remerciements.

Samira DOUIDER

Université Hassan II-Mohammedia,

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'sik,

Casablanca